

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Etablissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

Gestionnaire instruction liquidation

Direction des Interventions / Service Programmes opérationnels, pêche et promotion /
Unité Pêche

N° appel à candidature : 26017

Catégorie : B

Filière d'emploi : 7 - Economie et filières agricoles et agroalimentaires, gestion des aides

Poste vacant

Localisation :

12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex

Conditions de recrutement :

Poste à pourvoir dans le cadre d'un CDD de 8 mois (renouvelable en tant que de besoin). Les agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public (en application L332-22 (Accroissement temporaire d'activité) du Code Général de la FP). La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

Présentation de l'environnement professionnel :

L'unité pêche est une des composantes de la direction des interventions de FranceAgriMer. Cette direction est en charge des soutiens financiers publics et des aides au profit des secteurs de l'agriculture et de la pêche.

L'unité gère des aides uniquement au profit du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Elle intervient sur une vingtaine de mesures européennes relevant du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) et sur différents dispositifs d'aide nationaux. Elle a en charge l'instruction des dossiers de demandes d'aide et de paiement transmis par des opérateurs intervenant dans ce secteur.

L'unité est organisée en 5 pôles de gestion avec des agents travaillant sous la responsabilité d'un encadrant.

Dans le cadre d'un surcroît d'activité s'agissant notamment des dossiers d'aide à instruire au titre du FEAMPA, des instructeurs sont à recruter pour traiter les dossiers d'aide en stock et à venir. Les instructeurs travaillent sur deux types de dossiers :

- des demandes d'aide, c'est-à-dire des projets déposés par des opérateurs du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Les instructeurs s'assurent que les porteurs de projet sont éligibles à l'aide et que les actions et les dépenses présentées dans le projet sont conformes. Les instructeurs valident le projet et arrêtent ensuite le montant maximal d'aide que pourra recevoir le porteur s'il réalise correctement son projet.
- Des demandes de paiement, c'est-à-dire des projets réalisés avec des actions menées et des dépenses associées acquittées. Les instructeurs s'assurent que le projet a été réalisé conformément à celui approuvé, vérifient que toutes les dépenses effectuées dans le cadre du projet sont correctes, excluent éventuellement des dépenses non conformes et déterminent le montant exact de l'aide à payer au bénéficiaire. L'aide accordée correspond à un pourcentage des dépenses retenues suite à l'instruction du dossier.

Objectifs du poste Au sein d'une équipe, l'agent retenu est en charge de l'instruction des dossiers de demande d'aide et de paiement déposés par des opérateurs. L'agent instruit des demandes d'aide et/ou de paiement conformément aux procédures en place. Il travaille en amont sur des projets (demande d'aide) en vérifiant sa conformité. Si c'est le cas le projet est approuvé avec un montant d'aide potentiel à verser après réalisation. Il intervient en aval sur des projets préalablement approuvés et effectivement réalisés. Il vérifie les actions et les dépenses effectuées par l'opérateur et calcule le montant d'aide exact à payer.	
Missions et activités principales : - Assurer l'instruction et la liquidation des dossiers d'aides de mesures du FEAMPA et/ou d'autres dispositifs d'aide - Assurer le suivi du déroulement des dossiers traités - Participer aux réunions de travail, au suivi et au pilotage d'activités portant sur les mesures traitées - Accompagner si nécessaire les nouveaux agents instructeurs - Apporter si nécessaire son soutien sur d'autres missions gérées dans l'unité	
Relations fonctionnelles du poste : - Au sein de FranceAgriMer : autres directions, service des contrôles, délégué filières, agence comptable, service informatique, service juridique, - Porteurs de projets, bénéficiaires des aides.	
Compétences requises pour le poste :	
Savoirs / Connaissances - Des connaissances de base sur la politique commune des pêches seraient un plus. - La maîtrise des outils métiers ainsi que celle de la réglementation des domaines concernés feront l'objet de formations dans le cadre d'un parcours d'arrivée	Savoir-faire / Maîtrise - Capacité à traiter des dossiers administratifs - Rigueur dans le suivi des procédures et dans l'instruction des dossiers - Maîtrise des outils bureautiques classiques, dont excel - Capacité à travailler en équipe - Reporting à la hiérarchie
Diplôme – Expérience professionnelle Bac + 2 validé	
Contraintes du poste : Néant	
Poste clé¹ :	Oui Non x
Poste à caractère sensible² :	Oui Non x
Poste à privilèges³ :	Oui Non x
Personnes à contacter Maiwen FURET, cheffe de l'unité pêche	

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.

☎ : 01 73 30 23 97 ✉ : maiwen.furet@franceagrimer.fr

Thierry JANVIER, chef du service programmes opérationnels et promotion

☎ : 01 73 30 29 80 ✉ : thierry.janvier@franceagrimer.fr

Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement

☎ : 01 73 30 22 35 ✉ : mobilite@franceagrimer.fr

Conditions de travail

FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus.

L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité.

Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.

Le siège de l'établissement dispose d'un service de restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents, au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement.

Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action sociale, ainsi qu'une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 19 août 2025

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-Vitae.